

ne représentent pas plus de 35 p. 100. Il est intéressant de noter qu'à propos de cette disposition, M. Schlesinger a dit:

● (2122)

C'est un formidable stimulant pour le Canada que de construire la conduite principale le plus efficacement possible et de diminuer le plus possible le coût global du service pour les clients américains.

Voilà, monsieur l'Orateur, ce que nous avons obtenu en acceptant que le pipe-line descende de Whitehorse et non en passant par Dawson: nous nous sommes engagés à faire l'impossible pour que les coûts excédentaires ne représentent pas plus de 35 p. 100. Mais la lacune la plus grave, c'est qu'il n'est fait aucune mention du fond de compensation de l'ordre de 200 millions de dollars, idée qu'on a apparemment rejetée. On ne dit rien ici des ententes concernant les revendications territoriales des autochtones; rien au sujet des 50 millions de dollars qu'on était censé verser aux Indiens du Yukon; rien à propos de la deuxième enquête, promise par le gouvernement, sur les problèmes d'ordre sociologique ou écologique.

Enfin, et c'est là le bouquet, ce projet de loi prévoit la création d'un organisme qui servira de paravent derrière lequel se cacheront les bureaucrates pour tout décider à propos de ce projet sans avoir de comptes à rendre au Parlement. Celui-ci n'exercera aucun contrôle. Il n'y aura pas de budget. Des blocs entiers de pouvoirs conférés au ministère seront délégués à cet organisme—un ministre, un commissaire, un administrateur, probablement un administrateur adjoint, un conseil consultatif et un certain nombre de comités consultatifs. Quel contrôle le Parlement exercera-t-il sur la réalisation de ce projet? Dans quelle mesure aura-t-on des comptes à rendre au Parlement et à la population canadienne?

Le jour où nous adopterons ce bill, à moins qu'on y apporte des changements importants, nous perdrons le contrôle d'un projet de l'ordre de 10 milliards de dollars. Je tiens à dire, au nom de mon parti, que, bien que nous soyons d'accord pour faire construire le pipe-line, il est clair qu'on n'a pas donné suite aux promesses et aux conditions qui avaient été formulées le 4 août, et qu'à moins qu'on y donne suite, nous nous demandons sérieusement si le Parlement du Canada devrait adopter ce projet de loi.

M. S. Victor Railton (Welland): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté très attentivement le discours du député qui vient de reprendre sa place. Il a semblé dire vers la fin de son discours que le Parlement devrait diriger ce projet jour après jour. C'est à mon avis l'une des politiques les plus idiotes que nous puissions adopter. Le Parlement a déjà assez de difficulté à s'occuper de ses affaires sans essayer de diriger la construction du pipe-line.

Auparavant, il avait insisté sur l'importance de la disposition sur l'excédent des coûts. Cela est certainement important. Il est extrêmement important que nous construisions ce pipe-line efficacement et à bon marché, car nous bénéficions de la ligne Dempster pour rien. Si nous ne pouvons l'obtenir gratuitement, si nous dépassons les 35 p. 100, la conduite serait encore construite au moment opportun et nous n'aurions rien perdu. Le ministre négociateur a pris là une sage décision.

Les propos du député du Yukon (M. Nielsen) m'ont également intéressé. Il a rappelé que le président des États-Unis avait déclaré le 22 septembre 1977 que tout retard inutile entraînerait une forte augmentation du coût du pipe-line. Nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas de retards inutiles.

Pipe-line du Nord—Loi

Je participe à ce débat parce que j'ai siégé au comité de l'énergie pendant cinq ans et parce que la plus grande usine de conduites du Canada se trouve à Welland. L'un de ses concurrents appelé IPSCO se trouve à Regina et je crois savoir qu'il y en a un ou deux autres. Il y a certaines différences entre ces sociétés mais elles seront toutes très occupées à faire des conduites si nous faisons notre travail ici. L'important est que l'organisme du pipe-line du Nord nous permette de maximiser la participation canadienne. Il est toutefois évident que ces usines de conduites voudront maximiser leur propre participation. Ces sociétés ne ressemblent pas à leurs concurrents américains. La grande société United States Steel Company, qui se trouve aux Texas, doit expédier ses conduites beaucoup plus loin que notre propre industrie qui se trouve au centre du Canada.

Je devrais peut-être dire quelques mots de la Stelco, la société de Welland. La Stelco (Welland Tubes) a construit une usine de 7.5 acres il y a deux ou trois ans. La société a fait preuve de prévoyance, elle s'attendait à la construction du pipe-line. On a récemment ajouté deux acres à l'usine, et le tout se trouve sous un même toit; elle coûte plus de 50 millions de dollars, mais ceux qui en sont responsables connaissent leur très grande capacité de faire concurrence et disposent de la machinerie la plus moderne. La compagnie est réputée dans le monde entier pour la qualité de ses produits et cela depuis la deuxième guerre mondiale, époque où la Page-Hersey Tubes a été fondée.

Certains syndiqués de la Stelco sont venus récemment rencontrer le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner). Ils m'ont dit qu'avec trois équipes de production par jour chacune fabriquerait un mille de tuyaux. L'usine de Welland offre certains avantages pour l'assemblage et le cintrage des feuilles d'acier et la soudure des tuyaux en spirale. Elle peut utiliser des feuilles d'acier fournies non seulement par la Stelco mais aussi par d'autres compagnies et fabrique des tuyaux qui ont jusqu'à 80 pieds de longueur. Elle peut en fabriquer de n'importe quel calibre en utilisant tous les types d'acier. Les éléments de 80 pieds sont transportés dans quatre halls où se fait la soudure. Il n'est donc pas nécessaire de retenir la chaîne de montage. D'après le directeur de l'usine, il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur l'épaisseur des parois. On a souligné que l'Office national de l'énergie n'avait pas précisé l'épaisseur des parois dans son cahier des charges. Pour les sociétés canadiennes, cela importe peu car elles peuvent fabriquer des tuyaux à parois de n'importe quelle épaisseur requise.

● (2132)

En second lieu, on a dit que l'Office national de l'énergie aurait dû décider du type d'acier à utiliser, du calibre du tuyau, et s'il s'agit de tuyaux à haute ou à basse pression. Ici encore, les sociétés canadiennes ne s'inquiètent pas des caractéristiques car elles peuvent concurrencer dans ce domaine n'importe quelle autre entreprise.

L'entreprise United States Steel Company a une très grosse usine mais ne construit en général pas de tuyaux de plus de 48 pouces. Elle fait de simples soudures dans le sens de la longueur du tuyau. Par ses pressions, la United States Steel Company pourrait fort bien gagner les États-Unis à se servir de leur acier, pour la partie du réseau américain. Cependant, il faut retenir l'essentiel, c'est-à-dire qu'elle ne fabrique en géné-